



## **SERVICE DE POLICE DE PHILADELPHIE (PPD)**

### **QUESTIONS-REPONSES CONCERNANT LES MESURES DU PPD AU COVID-19**

#### **Q. Que constitue une arrestation ?**

A. Une arrestation se produit lorsqu'il existe une cause probable qu'une personne a commis un crime, et que l'individu n'est pas libre de partir.

#### **Q. Que veut dire "processing an arrested person" (authentifier une personne arrêtée) ?**

A. Traditionnellement, "processing" inclus prendre les empreintes digitales, photographier, vérifier les antécédents criminels, et déposer les documents d'arrestation au bureau du Procureur de District pour la considération des charges. Normalement, ceci aura lieu dans l'établissement de détention de la police.

Avec ce modèle de réponse temporaire, l'obtention d'empreintes digitales aura lieu sur place, ce qui confirmera l'identification et permettra la vérification d'antécédents criminels. La prise de photo et le dépôt des documents au bureau du Procureur de District (pour obtenir un mandat d'arrêt) auront lieu ultérieurement. Ceci est très similaire au "processus de citation" utilisé dans beaucoup d'autres pays du Commonwealth. Si, cependant, un individu ne peut pas être identifié, cette personne sera transportée dans un établissement de détention de la police pour un authentification de manière traditionnelle.

Additionnellement, les officiers sont libres de pouvoir transporter physiquement un contrevenant dans un établissement de détention de police pour être authentifié si la personne constitue une menace pour la communauté ou pour la sécurité de l'officier.

**Q. Qui déterminera si un employé est essentiel ou non-essentiel ?**

A. Cette détermination sera faite par le responsable de chaque département.

**Q. Est-ce que le PPD permettra aux conducteurs sans permis de conduire de repartir en conduisant d'un arrêt d'auto qui autrement aurait été sujet d'un "Live-Stop" ?**

A. Toute tentative sera faite pour s'assurer qu'un conducteur titulaire d'un permis de conduire est au contrôle du véhicule à la fin de l'enquête sur le véhicule.

**Q. Qu'est-ce qui est considérée comme une formation "non-essentielle" ?**

A. Toute formation peut être retardée ou reportée jusqu'à ce que les restrictions liées au COVID-19 soient levées.

**Q. Quand est-ce que les équipements de protection individuels seront attribués aux officiers ?**

A. Les équipements de protection individuels ont été commandés par le processus d'approvisionnement. Nous les attendons.

**Q. Est-ce que les officiers vont travailler des heures supplémentaires ?**

A. Cette détermination sera faite selon les conditions spécifiées. Le personnel des différentes unités en civil a été temporairement réassigné à des unités de patrouilles en uniformes. Ceci aidera à atténuer la nécessité d'heures supplémentaires obligatoires. De plus, avec la fermeture de plusieurs tribunaux, un complément plus important d'officiers sera disponible pour patrouiller durant la journée.

**Q. Est-ce que les officiers peuvent choisir de leur propre gré d'utiliser les masques et les PPE (Equipements de protection individuels) ?**

A. Oui. Cependant, leurs équipements doivent être conforme aux directives du Département de Santé.

**Q. Si une personne arrêtée signale une blessure au moment de son arrestation, est-ce que les officiers devront transporter la personne à l'hôpital et la garder jusqu'à ce qu'elle ne soit libérée ?**

A. Cette détermination sera faite cas par cas, avec des égards spécifiques à la question de sécurité publique.

**Q. Quels types de services d'appel seront retenus par téléphone ?**

A. Les appels de services qui ne nécessitent pas une présence physique immédiate d'un officier de police (exemples : plaques d'immatriculation volées ou perdues, demandes d'information, biens perdus ou manquants, etc.).

**Q. Est-ce que les ajustements opérationnels créent des zones vulnérables pour vous ?**

A. Nous n'allons pas déplacer les officiers loin des endroits ou des affectations où leur absence créerait des vulnérabilités. Bien au contraire, le personnel de plusieurs unités civiles a été réassigné à des responsabilités de patrouilles pour augmenter la présence policière et pour dissuader des crimes vingt-quatre heures par jour.

**Q. Est-ce vous pensez que vous découvrirez des pratiques durant cette crise que vous adopterez durablement ?**

A. Ceci est possible, étant donné que nous évaluons continuellement les conditions et les conclusions.

**Q. Comment est-ce que ces ajustements affectent votre travail pour combattre la violence des armes à feu ?**

A. Le modèle de réponse temporaire est un effort pour assurer que les officiers restent concentrés sur les questions prioritaires

optimales, qui sont les violences et les crimes violents. De plus, ces procédures nous permettent de nous ajuster aux changements de disponibilité des ressources dans d'autres domaines du système de justice pénale.